



Bulletin d'adhésion

J'adhère à la SNSM, Station Les Frégates
Champeaux – Saint-Jean le Thomas

Ma cotisation :

Cocher une case au choix:

- Membre adhérent : **20 €**
- Membre donateur : **45 €**
- Membre Bienfaiteur (personne physique) : **380 €**
- Membre Bienfaiteur (personne Morale) : **760 €**

En plus de votre cotisation, vous pouvez faire un don libre :
Je fais un don libre de€

Montant total (adhésion plus don libre) :€

Joignez votre chèque libellé à l'ordre de : ***SNSM, station LES FREGATES***

Merci de nous le retourner à : ***Station SNSM les Frégates***
Chez Abel LETROUIT
Le Bourg
50 530 MONTVIRON

Pour tout don, la SNSM vous adressera un certificat de déductibilité fiscale ainsi qu'une carte de membre (don supérieur à 20 €).

Art 200 du code général des impôts : « ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% les sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable, au profit de fondations ou d'associations reconnues d'utilité publique. »

A cet effet, merci d'indiquer vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Société (si personne morale) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Adresse E-mail :

Au nom des membres de la station, recevez mes plus vifs remerciements et soyez assurés de notre entier dévouement.

Abel LETROUIT

Président de la station Les Frégates